

**L'affectation des élèves sportifs :  
Sections sportives**

1. pré-sélection par les clubs (test de sélection, voir modalités auprès des clubs partenaires)

# Pour une entrée en Seconde

**Les parents :**

Sur **ÉduConnect**, recherchez le lycée Émiland Gauthey et sélectionnez la classe de Seconde Générale et Technologique. (**il ne faut pas utiliser sport étude** Assurez-vous de choisir la filière classique, sans spécialité). Prendre attache avec le chef d'établissement de votre collège actuel pour finaliser la demande sur Affelnet et compléter le formulaire de dérogation qui garantira le bon appariement.

**Votre chef d'établissement :**

**Sur Affelnet :**

Mettre EMILAND GAUTHEY en **premier vœu**

code vœu à saisir est **07121378** .( pour les sections sportives classiques : **il ne faut pas utiliser sport étude** )

cocher **OUI motif dérogatoire** > VALIDER > **Une seconde page s'ouvre** : sélectionner l'avant dernier motif : élève devant suivre un **parcours scolaire particulier** (Section sportive)

**Remarques importantes :**

*Si l'élève est boursier, qu'il est en limite de secteur, ou qu'il a un frère ou une sœur scolarisés à Emiland vous pouvez cumuler les cases à cocher*

**Le dernier vœu doit toujours porter sur le lycée de secteur afin de ne pas se retrouver sans solution d'affectation**

# Pour une entrée en 1<sup>ère</sup>

pour une entrée en classe de 1<sup>ère</sup> votre établissement actuel doit adresser l'**annexe 31** à [de71.affectation@ac-dijon.fr](mailto:de71.affectation@ac-dijon.fr) en plaçant notre lycée en copie de cet envoi ([0711729u@ac-dijon.fr](mailto:0711729u@ac-dijon.fr))

# Pour une entrée en terminale

Pour une affectation en terminale il faut retourner le **formulaire Demande d'entrée en Terminale (avec dérogation)**, accompagné des bulletins de 1<sup>ère</sup> de l'élève à :

[de71.affectation@ac-dijon.fr](mailto:de71.affectation@ac-dijon.fr)  
en plaçant notre lycée en copie de cet envoi ([0711729u@ac-dijon.fr](mailto:0711729u@ac-dijon.fr))

**Liste des motifs recevables dans l'ordre de priorité et des justificatifs à fournir**

- 1. Élève souffrant d'un handicap reconnu (MDPH) ou titulaire de la MDPH à l'année précédente
- 2. Élève titulaire d'un diplôme de niveau supérieur à celui de l'année précédente
- 3. Élève titulaire d'un diplôme de niveau supérieur à celui de l'année précédente
- 4. Élève titulaire d'un diplôme de niveau supérieur à celui de l'année précédente
- 5. Élève titulaire d'un diplôme de niveau supérieur à celui de l'année précédente
- 6. Élève titulaire d'un diplôme de niveau supérieur à celui de l'année précédente
- 7. Élève titulaire d'un diplôme de niveau supérieur à celui de l'année précédente
- 8. Élève titulaire d'un diplôme de niveau supérieur à celui de l'année précédente
- 9. Élève titulaire d'un diplôme de niveau supérieur à celui de l'année précédente
- 10. Élève titulaire d'un diplôme de niveau supérieur à celui de l'année précédente